



# Une nouvelle adresse pour l'AEN en février 2021

**T**el le marin pris dans une tempête dont rien ne laissait prévoir la force et la durée, nous subissons depuis neuf mois les effets de la crise sanitaire et économique, avec toutes les conséquences qu'elle entraîne pour nos vies personnelles et professionnelles. Comme tout un chacun, notre association aborde l'année 2021 dans un climat d'incertitude qui n'empêche pas de continuer à faire vivre les valeurs de solidarité, de rayonnement et de soutien à l'École navale qui sont sa raison d'être.

C'est avec regret que le Conseil d'administration a été amené à annuler la messe du souvenir parisienne, traditionnellement célébrée la veille du 11 novembre, ainsi que le déjeuner des Dames qui aurait dû avoir lieu au Cercle des Armées fin janvier. Ces deux événements annuels sont des occasions appréciées de manifester notre attachement à l'histoire de notre corps d'officiers de Marine, à ceux qui ont servi avec passion la France, et à maintenir les liens d'amitié avec celles qui les ont accompagnés toute leur vie durant. Confiant dans l'avenir, nous vous fixons dès maintenant rendez-vous pour la messe 2021 et le déjeuner 2022.

Toute tempête laisse filtrer quelques rayons de soleil qui entretiennent la certitude que les moments les plus difficiles ont toujours une fin. À ce titre, je salue le geste spontané de nos membres qui ont fait don de leur participation à la Soirée Bleu Marine et à sa tombola, annulées elles aussi, demandant qu'elle soit utilisée pour des actions de soutien de l'AEN. Que leur générosité trouve ici toute notre reconnaissance.

Même si l'AEN, à l'instar de nombre d'institutions, a pris une route de sécurité pour se protéger des effets d'une crise dont nous ne connaissons ni le terme ni la façon dont nous en sortirons, nous continuons à faire vivre notre association dans toute la mesure du possible.

Je vous avais à plusieurs reprises déjà entretenu de la décision prise par le Conseil d'administration de rechercher un nouveau siège parisien. Après la vente réalisée en mai des bureaux de la rue d'Amsterdam, nous avons signé fin novembre un compromis pour l'achat de bureaux situés rue Saint Dominique. Ces locaux dans lesquels nous devrions emménager d'ici la fin février répondent parfaitement au cahier des charges que nous nous étions fixé : préservation de notre patrimoine, fonctionnalité, accessibilité. Ce résultat est le résultat d'une recherche menée avec persévérance et efficacité par le Capitaine de Vaisseau Stéphanie Guénot Bresson (EN 93). Qu'elle en soit remerciée !



**Je salue le geste spontané de nos membres qui ont fait don de leur participation à la Soirée Bleu Marine**

Conformément à nos statuts, nous venons de renouveler la moitié des membres du Conseil d'administration. Vous trouverez le résultat de cette élection dans les pages intérieures. Vous avez été nombreux à envoyer votre bulletin de vote, signe de la vitalité de l'association ! Le Conseil renouvelé va poursuivre l'action de ses prédécesseurs en l'adaptant aux nouvelles conditions de vie en société afin de vous offrir tous les services et les activités permis par votre adhésion.

Au nom des membres du conseil d'administration, de son Délégué général et des bénévoles de l'AEN, je vous présente mes vœux les plus chaleureux, pour vous-mêmes et tous vos proches, pour que 2021 soit une année qui vous apporte joie, bonheur et réussite. Je vous fixe dès maintenant rendez-vous à notre assemblée générale de 2021 que nous prévoyons, avec optimisme, de tenir en juin à Toulon !



■ Par

**Eric Dyèvre**

Président de l'AEN et  
de l'Alliance Navale  
EN 73





# sommaire

Revue de l'Association amicale des Anciens Élèves de l'École navale et des Associations d'officiers de la Marine  
 3 rue Nationale 92100 Boulogne-Billancourt  
 Tél 01 40 16 00 11 Fax 01 44 91 91 20  
 labaille@wanadoo.fr www.anciens-navale.fr  
 Revue trimestrielle ISSN 1281-1807  
 Abonnement 2021 Membre actif AEN ou Alliance navale 16€  
 Autres France et Europe 25€  
 Autres Dom-Tom et Étranger 30€  
 le numéro 8€  
 Imprimerie Chevillon (89) Dépôt légal 1<sup>er</sup> trimestre 2021  
 N° commission paritaire 1017 G 82886  
 Directeur de la publication Eric Dyèvre  
 Rédacteur en chef Arnaud de La Porte  
 Comité de rédaction Gilles Bizard, Bernard Collin, Anne Cullere, Bertrand Dumoulin, François Dupont, Julien Fort, Stéphanie Guénot Bresson, Luc Jouvence, Richard Mathieu, Max Moulin, Bruno Nielly, Jacques Tupet, Jean-Loup Velut  
 Maquette Nelly Denos-Bayard Service Réalisation Nathalie Fortin

## Actu Marine

p. 6

- **La Baille, une école de vie**  
par Benoit Baudonnière
- **Rétrospective**  
par Olivier Laurens



## Sciences navales

p. 14

- **Les besoins actuels et futurs en fréquences pour les armées et la Marine**  
par Jérôme Bordelles et Mickaël Ulvoa
- **Codes secrets et machines**  
par Hervé Lehning



**1<sup>er</sup> de couverture**  
 Le BCR Var a retrouvé le 25 juillet 2020 en mer Noire, la frégate américaine USS Porter pour conduire un ravitaillement à la mer.  
 La frégate américaine USS Porter se place sur l'arrière du BCR Var en vue de son ravitaillement liquide.  
 © Enzo Lemesle/Marine Nationale/Défense

**4<sup>e</sup> de couverture**  
 Le BSAM Rhône, déployé au large du Groenland pour l'exercice Argus du 3 août au 18 septembre, a dû s'adapter aux conditions sanitaires imposées par la COVID-19.  
 © Kevin Auger/Marine Nationale/Défense

## Après la Marine

p. 22

- **Un parcours dans la sûreté, pourquoi pas ?**  
par Hubert de Bremond d'Ars
- **Enseignement supérieur**  
par Jean-Louis Vichot
- **Se reconvertir malgré la crise**  
Monique Chézalviel en entretien avec François Dupont

## Histoire

p. 30

- **Il y a 150 ans, le canal de Suez**  
par Yves Signorel
- **Juin 40 : les marins de l'armée des Alpes**  
par Hubert Putz
- **Il y a cent ans : Soldat et Marin Inconnus**  
par Bruno Nielly

## Libres propos

p. 40

- **Le défi de la fidélisation des équipages**  
par Emmanuel Desclèves
- **Que fait donc cette Union européenne ?**  
par Luc Jouvence
- **Courrier des lecteurs**
- **Humeurs de mer**  
par Jean-Loup Velut

Membre du





## Culture

p. 62

- La Flottille du grand canal : un outil diplomatique  
*par Yves Signorel*
- Buenos-Aires 1980, ultime visite chez Gervèse
- Les mots  
*par Jacques Tupet*
- La pincée de sel  
*par Bruno Nielly*
- La FS Nivôse récupère Kevin Escoffier
- Notes de lecture

## Vie des associations

p. 54

## Ecole navale

p. 48

- Learning Lab de l'École navale : apprendre autrement  
*par Benoît Bariller*
- Un samedi confiné à la baille  
*par David Dupont*



## édito

### Fidéliser

« Pourquoi partir ? » interroge Hubert de Bremond d'Ars dans les pages de ce numéro. Notre camarade nous y expose avec talent les raisons et la méthode de sa reconversion à la direction de la sûreté du groupe Total. « Une vie centrée sur les réalisations et les satisfactions opérationnelles, le sens de l'utilité de la mission, laissent un jour place au doute. » Tôt ou tard, à tous les niveaux de responsabilité, de nombreux marins sont confrontés à cette remise en cause de leur engagement à servir la Marine. Décision personnelle pour chacun, mais qui dans le même temps, porte des conséquences pour la Marine.

Comment fidéliser mieux les équipages ? Dans un contexte d'évolution générale de la société française, les jeunes engagés entendent désormais concilier vie professionnelle et vie privée différemment de la génération précédente. Malgré les mesures qui ont déjà été prises cette situation est depuis plusieurs années l'une des préoccupations majeures de l'État-major. Aussi a-t-il demandé à l'Académie de Marine de mener une réflexion sur cette question.

Je remercie Emmanuel Desclèves de nous avoir transmis la synthèse de ce travail que je vous appelle à découvrir en page 40.

L'analyse et les propositions de l'Académie sont stimulantes. Elles encouragent à une vision plus ouverte en explorant par exemple les pratiques civiles et les réponses de la marine marchande aux défis similaires qui lui sont également posés. Les auteurs du rapport jugent en premier lieu le système de gestion des emplois et compétences comme manquant d'agilité. Ils invitent, parmi d'autres éléments, à s'interroger sur la pertinence des parcours qualifiants, d'une réduction du nombre de spécialités ou sur les changements de métier en cours de carrière, y compris en quittant la Marine pour un certain temps. De manière plus originale, ils proposent également de travailler sur les facteurs susceptibles d'exercer une influence sur la motivation du personnel. Que signifient aujourd'hui pour les plus jeunes le sens du service, le *leadership*, le métier de la mer, ou encore le sentiment d'appartenance qui va de pair avec la notion d'équipage ? L'Académie de marine reconnaît les efforts financiers de la Marine pour son matériel mais recommande de mettre les marins plus au cœur de l'institution. Beau programme pour 2021 ... et les années suivantes.



■ Arnould de La Porte  
Rédacteur en chef EN 73



# Le lieutenant de vaisseau Léon Viort

■ Par Hubert Putz EN 65



D.R.

Le 21 septembre dernier un club de plongée tunisien localise et identifie l'épave du sous-marin français *Ariane* par 50 mètres

de fond à environ 2 nautiques au nord du cap Bon. Coulée 103 ans plus tôt, le 19 juin 1917, l'*Ariane* était commandée par le lieutenant de vaisseau Léon Viort. Entré à l'école Saint Charles à Saint Brieuc pour y préparer l'École navale, Léon Viort intègre le Borda deux ans plus tard en 1897, le 6<sup>e</sup> de sa promotion.

Il suit le *cursus* classique des officiers de sa génération avec un passage en Extrême-Orient sur le croiseur *Bugeaud* où il est décoré de la médaille de Chine et de la médaille coloniale.

Il prend en 1911 le commandement du sous-marin *Oursin*, puis en 1914 celui du *Clorinde* (suivi des travaux d'achèvement) et enfin celui de l'*Ariane*. C'est un sous-marin « garde-côtes et de blocus » admis au service actif en 1916, déplaçant 410 tonnes en surface et 609 en plongée. Pouvant descendre au maximum à 40 mètres, il est armé d'un canon de 75 et de 8 torpilles de 450 mm. Son effectif réglementaire est de 3 officiers et 24 hommes.



D.R.

En juin 1917 l'*Ariane* est en période d'essais/entraînement dans le golfe de Tunis, période interrompue lorsque le préfet maritime de Bizerte décide de mettre en œuvre tous les moyens maritimes présents dans son secteur pour réagir énergiquement contre l'intense activité sous-marine manifestée par l'ennemi dans l'Est tunisien.

quelques minutes, faisant 21 victimes et ne laissant que 8 survivants repêchés par la *Bourrasque*.

Malgré une veille attentive, le torpilleur n'aperçut pas trace d'un sous-marin et ne put donc pas effectuer de contre-attaque à la grenade. Comme l'un des survivants de l'*Ariane* déclara avoir vu un périscope à bâbord de la *Bourrasque* pendant qu'il était à l'eau, on a pu conclure que le sous-marin torpilleur, identifié par la suite comme étant



D.R.

L'ingénieur de 2<sup>e</sup> classe du génie maritime Séraphin Gloriaud, embarqué pour suivre les essais, reste volontairement à bord lorsque ceux-ci sont suspendus.

L'*Ariane*, escortée par le torpilleur *Bourrasque*, appareille de Tunis dans la nuit du 18 au 19 juin pour gagner le secteur de surveillance qui lui est attribué à l'est du cap Bon. Les deux bâtiments naviguent en ligne de file, *Bourrasque* en tête.

Vers 5 h 40, le torpilleur déboîte sur la droite pour se placer par le travers tribord de l'*Ariane*, à environ 400 mètres, afin de suivre la prise de plongée du sous-marin. À cet instant, l'*Ariane* est frappée par deux torpilles et coule par l'avant en

l'UC 22, était entre les deux bâtiments au moment de son attaque.

Le lieutenant de vaisseau Viort fut retrouvé en surface mais ne put être ranimé. Parmi les victimes figurent l'IGM2 Gloriaud (X 1910) et l'EV1 Clair Boiron (EN 1909), officier en second, « mort sur son banc de quart ».

Le Kapitän-Leutnant Heino von Heimburg, commandant l'UC 22 de la Marine impériale allemande, avait commandé des sous-marins pendant toute la guerre et son palmarès était impressionnant : outre des bâtiments de surface<sup>1</sup> il avait coulé plusieurs sous-marins alliés<sup>2</sup>. Vice-amiral en retraite il sera en 1944 juge au « Tribunal du peuple », tribunal spécial nazi chargé de juger les atteintes à la sûreté de l'État. La France le poursuivra pour crimes de guerre en raison de son rôle dans le procès des résistants du groupe Combat Zone nord<sup>3</sup>. Mais, enlevé par les Soviétiques il mourra en octobre 1945 dans un camp de prisonniers près de Stalingrad.

Le nom du lieutenant de vaisseau Léon Viort a été donné en 1922 à un canot de sauvetage des Hospitaliers sauveteurs bretons, et en 2016 à la promotion Préparation militaire marine de Nîmes.

[jhubertputz@gmail.com](mailto:jhubertputz@gmail.com)

1. Croiseur-cuirassé italien *Amalfi*, transports de troupes canadiens *Royal Edward* et *Southland*.
2. Sous-marin italien *Medusa*, sous-marins britanniques *E-7* et *E-20*.
3. Sur les 23 membres du réseau condamnés à mort, 17 seront guillotins à Cologne.

